



de Rochebaron
à Chalençon

Département de la Haute-Loire

CCRC - Place de la Liberté
43210 BAS EN BASSET

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE
du lundi 31 mai 2010
à la Mairie de Bas en Basset.**

PRESENTS :

<u>Bas en Basset :</u>	Bernard	CHAPUIS
	Joseph	CHAPUIS
	Jacques	FAURE
	Michel	JANUEL
	Michèle	JOLIVET
<u>Boisset :</u>	Roger	OLLIER
	André	PONCET
<u>Malvalette :</u>	Patrick	BUISSON
	Jean	VEGLIANTI
<u>St André de Chalençon</u>	Xavier	DELPY
	Mireille	FAURE
<u>St Pal en Chalençon</u>	Pierre	BRUN
	Pierre	DANTONY
	Paul	FRAISSE
	Laurent	ROCHE

<u>Solignac sous Roche</u>	Grégory	CHARREYRE
	René	FILHOL
<u>Tiranges :</u>	Colette	GAILLARD
	René	GRANGER
<u>Valprivas :</u>	Lionel	CISERON
	Guy	FONTON

EXCUSES : Néant

ABSENTS : Christine FOURNIER- CHOLLET
Jean-Marc COSTILLE

AUTRES PERSONNES :

Jacques CHAVANOL, Directeur de la CCRC

Date de la convocation : 20 mai 2010

Début de la réunion à 20h28

ORDRE DU JOUR DE LA PRESENTE REUNION

- **Approbation du compte-rendu du Conseil de Communauté du 24 mars 2010**
- **Projet Crèche - RAM**
 - Dévolution des marchés de travaux
- **ZA du Patural**
 - Vente du lot n°9
- **Village de Vacances Boisset et St Pal en Chalençon:**
 - Terrains d'assise
- **Questions budgétaires**
 - Demande de subvention par l'association « Les Ateliers du Sept-Nain » pour le projet « Les Buissonnières »
 - Décisions Modificatives : budgets 300 (budget principal), 305 (Maisons des Aînés) et 306 Village Vacances).
- **Pays de la Jeune Loire et ses Rivières**
 - Désignation d'un élu référent pour l'élaboration du schéma d'analyse et de couverture de santé
- **Questions diverses**
 - Fin du programme de restauration du petit patrimoine
 - Autres questions diverses

La fonction de secrétaire de séance est assurée par André PONCET, 1^{er} Vice-Président.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 FEVRIER 2010

○ Après avoir fait l'appel des présents et vérifier le quorum, le Premier Vice-président fait la lecture et commente le compte-rendu du Conseil de Communauté du 24 mars 2010. Sans observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) PROJET CRECHE – RAM

○ *Dévolution des marchés de travaux*

Bernard CHAPUIS présente les propositions de la Commission d'Appel d'Offres que le Conseil de Communauté valide à l'unanimité.

N° LOT	OFFRE RETENUE	rappel estimation	Base	Options	Variante	Total
1	Alain BROUILLAT	73 616.93 €	64 467.30 €			64 467.30 €
2	SIGOBAT/SYC	181 921.21 €	177 862.40 €			177 862.40 €
3	SUPER	12 164.87 €	9 822.01 €			9 822.01 €
4	CFF	25 555.44 €	21 644.75 €			21 644.75 €
5	GARCIA	123 198.78 €	97 489.50 €	0.00 €	19 018.00* €	103 489.50 €
6	Sarl BLANCHARD	27 271.84 €	23 696.76 €			23 696.76 €
7	MCC DIFFUSION	78 308.10 €	64 565.00 €			64 565.00 €
8	CHAPUIS Entreprise	32 424.22 €	39 498.50 €			39 498.50 €
9	Sarl DELORME et Fils	69 303.51 €	64 700.47 €			64 700.47 €
10	JOUE Carrelages	19 432.54 €	17 492.70 €			17 492.70 €
11	Sarl GIMBERT Pierre	15 014.65 €	16 108.35 €			16 108.35 €
12	Entreprise MARCON	87 000.00 €	70 454.60 €			70 454.60 €
13	ENERGECO	38 500.00 €	34 969.00 €	0.00 €		34 969.00 €
14	ENELEC	38 300.00 €	24 080.00 €			24 080.00 €
	TOTAL	822 012.09 €	726 851.34 €	0.00 €	19 018.00 €	732 851.34 €

Les options des lots 5 et 13 ne sont pas retenues.

*la variante du lot 5 est calculée sur l'ensemble des surfaces de bardage mais sera proratisée en fonction des surfaces réellement effectuées.

○ *Gestion future*

Pour faire suite aux orientations du Conseil de Communauté du 25 mars 2009 se dirigeant vers une gestion déléguée de la crèche par un prestataire extérieur, Michel JANUEL fait une comparaison entre une DSP classique et un marché de service. Compte tenu de l'importance de la décision à prendre, il est décidé de la reporter à un prochain Conseil de Communauté afin d'avoir le temps d'obtenir plus d'informations auprès d'autres collectivités. En attendant, un calendrier prévisionnel de la procédure est établi.

3) PROJET DU CENTRE NAUTIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MARCHES DU VELAY

Le Président de la Communauté de Communes des Marches du Velay, Louis SIMMONET et son 1^{er} Vice-Président et Maire de Ste Sigolène, Dominique FREYCENET, présentent le projet de centre nautique.

Joseph CHAPUIS rappelle les termes de la délibération du Conseil de Communauté n°CCRC0926 du 15 juillet 2009 relative à l'adhésion de la CCRC à ce projet et aux conditions de participation au futur fonctionnement. Cette dernière sera négociée prochainement.

Les élus sont invités à visiter l'exposition de présentation itinérante dès le lundi 28 juin 2010.

4) ZA DU PATURAL

○ *Vente du lot n°9*

Le Conseil de Communauté approuve à l'unanimité la vente du lot plateformé n°9 de la ZA du Patural à la société MESTRE de 4 231 m² et au prix de 30 € ht/m² (délibération du Conseil de communauté n° CCRC1019 du 24 mars 2010) soit 126 930.00 € ht .

5) VILLAGE DE VACANCES BOISSET ET ST PAL EN CHALENCON

○ *Terrains d'assise*

Le Président rappelle les différents débats et décisions du Conseil de Communauté et informe des décisions des Conseils Municipaux de Boisset et St Pal en Chalencon concernant les terrains d'assise du Village de Vacances.

Celle de Boisset va dans le sens de la décision communautaire pour la cession à l'euro symbolique. Celle de St Pal en Chalencon est différente, les élus ayant choisi la mise à disposition.

Le Président souhaite sortir de cette situation ambiguë.

Après un long débat, le Président est invité à apporter les arguments communautaires aux élus de St Pal en Chalencon le 2 juillet 2010

6) QUESTIONS BUDGETAIRES

○ *Demande de subvention par l'association « Les Ateliers du Sept-Nain » pour le projet « Les Buissonnières »*

Sur proposition du Bureau, le Conseil de Communauté accepte à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 750 € l'association les Ateliers du Sept-Nain pour son projet « Les Buissonnières » consistant à la création d'un parcours d'arts contemporains sur la commune de Tiranges en août 2010.

○ *Décisions Modificatives : budgets 300 (budget principal), 305 (Maisons des Aînés) et 306 Village Vacances).*

Afin d'ajuster des comptes les uns par rapport aux autres en fonction de l'évolution de l'exécution budgétaire, il est décidé à l'unanimité les décisions modificatives suivantes

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET MAISONS DES AINES – 305				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
023-01 – Virement à la section d'inves		6 883.00 €		
66111-01 – Intérêts réglés à l'échéance	1 476.00 €			
673-71 – Titres annulés		126.00 €		
70878-71 – Rem. Par d'autres redevables				5 533.00 €
Total section de fonctionnement	1 476.00 €	7 009.00 €		5 533.00 €
INVESTISSEMENT				
2313 – 71 Travaux		6 883.00 €		
021 – 01 – Virement de la section de fonct				6 883.00 €
Total section d'investissement	0.00 €	6 883.00 €	0.00 €	6 883.00 €
DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET VILLAGE VACANCES – 306				
FONCTIONNEMENT				
6042-95 - Achat presta° service sauf terrain		5 000.00 €		
7552-95 – Prise en charge budgets annexes				5 000.00 €
Total section de fonctionnement		5 000.00 €		5 000.00 €
DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL – 300				
FONCTIONNEMENT				
60623-020 – Alimentation	1 000.00 €			
6188-0220 – Autres frais divers	1 200.00 €			
6237-023 - Publications	1 500.00 €			
6262-020 – Frais de télécommunication	1 495.00 €			
6521-020 – Déficit des budgets annexes		5 000.00 €		
6574-020 – Subv. Fonct Pers droit privé		750.00 €		
773-020 – Mandats annulés				555.00 €
Total section de fonctionnement	5 195.00 €	5 750.00 €		555.00 €

7) PAYS DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES

- *Désignation d'un élu référent pour l'élaboration du schéma d'analyse et de couverture de santé*

Sur proposition du Bureau, le Conseil de Communauté désigne Michel JANUEL comme élu référent de la CCRC pour l'élaboration du schéma d'analyse et de couverture de santé mise en place par le Pays de la Jeune Loire et ses rivières.

8) QUESTIONS DIVERSES

- *Fin du programme de restauration du petit patrimoine et suite*

Le Président fait le point sur les opérations réalisées dans le cadre du programme communautaire « Restauration du Petit patrimoine – CG2D 2007-2010 ».

Xavier DELPY propose qu'une visite communautaire de ces différentes réalisations soit organisée. La visite, acceptée à l'unanimité, est fixée le 20 juillet 2010. Xavier DELPY et René FILHOL sont chargés de l'organisation.

- *Chemins Petite Randonnée – Label Respirando*

Des précisions sont demandées par la Mission Départementale de Développement Touristique aux Communes de Boisset, St Pal en Chalencon, Tiranges et Valprivas dans le cadre des grilles d'évaluation qualitative RESIPRANDO pour obtenir le label RESPIRANDO pour leurs chemins de randonnées PR.

- *Autres questions diverses*

- ◆ Xavier DELPY intervient sur l'étude covoiturage lancée par le Pays de la Jeune Loire et ses Rivières et apporte des précisions.
- ◆ Guy FONTON présente la nouvelle brochure touristique de l'Office de Tourisme Communautaire.
- ◆ Joseph CHAPUIS évoque l'invitation de l'Office de Tourisme sur le politique touristique de la CCRC.
- ◆ Concernant la future consultation pour la Délégation de Service Public du village Vacances, des projets de règlement sont remis aux membres du Bureau et de la Commission DSP pour étude.

Sans autre question, le Président lève la séance à 23h15.

Bas en Basset	Boisset	Malvalette	St André de Chalencon	St Pal en Chalencon	Solignac sous Roche	Tiranges	Valprivas
--------------------------	----------------	-------------------	----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------	------------------

N° SIRET: 244 301 065 00094 N°TVA intracom : FR16244301065 ☎ : 04.71.61.85.21. 📠 : 04.71.61.85.22.

🌐 : www.rochebaron-chalencon.fr

@ : accueil@rochebaron-chalencon.fr